

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 41 (1903)  
**Heft:** 28

**Artikel:** Le piquet  
**Autor:** Rossier, Auguste  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-200257>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

« Mes enfants, dans ce village,  
Avec Gémier, il passa.  
Voilà bien longtemps de ça :  
Dis-huit ans étaient mon âge.  
Pour répéter mon solo,  
Ce jour-là j'étais requise.  
J'avais mis mon beau chapeau  
Et ma belle robe grise.  
Près de lui, je me troublai :  
Il me dit : Plus haut, ma chère !  
Plus haut, ma chère ! »

— « Il vous a parlé, grand'mère !  
Il vous a parlé ! »

« Il fit venir d'Allemagne  
Un orchestre d'étrangers ;  
Nos musiciens, enragés,  
Contre lui menèrent campagne.  
Un soir, tout comme aujourd'hui,  
J'entends frapper à la porte ;  
J'ouvre. Bon Dieu ! c'était lui !  
Il dit : Le diable m'emporte !  
Je m'en vais tout planter là,  
Festival et Centenaire !  
Oh ! quelle guerre ! »

— « Il a dit cela, grand'mère ?

Il a dit cela ? »

« Mais, quelques mois après, dame !  
Quand fut venu le grand jour,  
Je l'aperçus, sur sa tour,  
En Beaulieu, sous un ciel de flamme.  
Tout le peuple était là-haut,  
On admirait le cortège ;  
Chacun disait : Que c'est beau !  
Le ciel toujours le protège !  
Son jour de gloire avait lui,  
Et sa mine était très fière,  
Oh oui, très fière. »

— Quel beau jour pour lui, grand'mère !

Quel beau jour pour lui ! »

E.-C. THOU.

#### N'oublions pas le fils.

On était très sévère, dans le bon vieux temps, au sujet de l'observation des actes religieux. Un montagnard des Ormonts habitant un chalet isolé, très éloigné de l'église paroissiale, se vit accusé d'avoir baptisé lui-même son douzième rejeton. Cité à la cure, il se mit en route en compagnie de son fils ainé, qui portait dans sa hotte un cabri bien gras.

Le ministre fit attendre le coupable durant une heure d'horloge dans son corridor et, l'ayant ensuite reçu, lui administra une verte mercurelle, que le pauvre montagnard empocha sans mot dire. Puis, soulagé par cette sermonce, le pasteur reprit sur un ton plus doux :

— Dites-moi, misérable pécheur, de quelle manière vous avez osé accomplir cet acte saint.

— Mon Dieu, monsieur le ministre, j'ai fait tout comme vous, les onze fois que vous avez baptisé chez nous : j'ai versé un peu d'eau sur le poupon, en disant : « Jean-Louis, je te baptise au nom du Père et du Saint-Esprit. »

— Malheureux ! vous avez oublié le Fils !

— Non, monsieur le ministre, il est là devant la cure avec un joli cabri que je vous prie d'accepter.

— C'est bien, mon ami, je vous pardonne pour cette fois, mais ne péchez plus.

#### Comment Jean Pichu prit femme.

Jean Pichu, s'était-il dit au moment où il se sentit des ailes, tu es laid, d'acco, mais tu n'es pas bête et tu feras ta mésom. On le peut avé de la volonté, et, ma foi, la nature t'a pas forgé une tête d'Allemand pour que tu n'en tires pas profit. D'aboo, tu vas proposer le mariage à la Jeanne Cruchon, et quand même on ne raffole pas l'un de l'autre, j'ai idée qu'on s'acc-

\* Nous extrayons ce morceau et le suivant du livre de M. Auguste Rossier : *Jean Pichu* (Lausanne, imprimerie Couchoud).

corderà, pass' qu'on s'apparierà dans le tra vaye....

Et, un beau dimanche, ayant peiné sa brous-saille fauve, coupé aux ciseaux le poil follet du menton, graissé sa chaussure, revêtu sa blouse bleue à bordure blanche, sa dernière emplette de luxe, avec la droiture de l'honnête homme qui a conscience de sa valeur, il s'en était allé droit à la Jeannette et, à brûle-pourpoint, il lui avait posé la question :

— Jeannette, veut-on se marier ensemble ?

Elle demeura d'abord interloquée. Quoique laide aussi, elle eût révèré mieux ; mais elle eut vite réfléchi et répondit sans détour :

— Je ne dis pas non. Mais il faudrait consulter la mère....

— Pourquoi ? ce n'est pas les vieux, c'est nous qu'on se marie.

— Y me faut pourtant un trousseau, et...

— Pas besoingn de tant de chaoses, on est des gensse saimples. Y a à la mésom tout le butain de la mère.

— Enfin... si tu crois...

— Bien su. Aloo, on est d'accoo. Pour la Saint-Martin, c'est le meyeu moment, pass' que le temps couté moingns... Comme ça, on ira chez le ministre samedi.

— C'est plus le ministre qui fait ça, c'est le p... l'officier de l'état civile, qu'on y dit, le père Michaud, à Bonmont.

— Tu crois ?

— Bien su.

— Aloo, à samedi soi. On ira pa les sentiè, pass' que ça ne regarde pas les autres.

De sorte que le samedi, à la nuit, ils se présentèrent chez le père Michaud, qui voulut bien les recevoir malgré l'heure indue.

— Faut-il publier tout de suite ?

— Laissons-voi veni. Ça ne brûle pas. Dites riengn pou le moment.

Et ils s'en allèrent comme ils étaient venus, furtivement, presque honteux de leur démarche.

Les jours passaient, les bans ne se publiaient pas.

Intrigué, Jean Pichu retourna chez M. Michaud pour en avoir la raison.

— Mais vous-même m'avez recommandé de ne rien dire pour le moment.

— C'est pardieu vrai ! Mais je croyais... à caose des autres... Aloo, faites quand même.

Quinze jours après, on les mariait à Bonmont, sans accompagnement de mortiers ni musique, en présence des deux seuls témoins nécessaires. La société de jeunesse, dont le président avait cherché à rançonner Jean Pichu, s'en était allée bredouille, maugréant contre ce cancre qui dédaignait de faire tonner la poudre pour saluer son entrée en ménage.

AUGUSTE ROSSIER.

#### Le piquet.

La scène se passe chez les Pichard, dans les Alpes vaudoises.

— Contre mon attente, dit le père Pichard, ma nuit a été bonne. Et vous ?

— Je n'ai fait qu'une traite.

— Moi aussi.

— J'ai été prise d'un cauchema. Y avait comme ça des grands sapins qui branlaient.... Tu entends, Marie ?

— Oui.

— Alors pourquoi ne réponds-tu rien ? Ça agace de causer sans qu'on nous réponde.

— Eh ! qu'est-ce que j'aperçois par là en bas ? N'est-ce pas Louis-David dans son pré, près du ruisseau ? M'étonne ce qu'il fait ?

— Allons-voi pourtant regarder pou voi ce que c'est, dit Louis Pichard.

Et, le déjeuner étant fini, il se lève, tire au droit par la prairie, suivi de son frère Benjamin.

— Que fais-tu là, Louis-David, de si grand matin ?

— Pas si matin que ça, il est tantôt sept heures.... Vous voyez, je plante ce piquet.

— Et pourquoi plantes-tu ce piquet ?

— Parce que l'herbe croit et pour qu'en fauchant je n'exterme pas ma faux à la borne, comme ça est arrivé à Jean-David, y a quelques années.

— Une fameuse faux encore, payée quatre francs à la foire de Sépey. C'est moi qui l'avais apportée sur le châ.... Tu es un gayard prudent, oui.

— En bourrez-vous une de ce nouveau piquet ?

— Tout de même.

Les trois hommes ayant bourré leurs pipes, restent sur place à causer.

— Mon piquet est-y à la longue ?

— Attends-voi, je me recule pou mieux voi... Oui... c'est-à-dire non. Le rognier un peu n'rait rien male. D'où vient ce bois ?

— De la combe de la Chaux.

— Ça se voit, ça c'est du bois !

Mais bientôt, voyant ce groupe au milieu de la prairie, d'autres curieux, intrigués, arrivent aussi, de sorte qu'ils se trouvent une dizaine autour du piquet.

Tous sont consultés sur la longueur ; les opinions diverses éclatent, on se chamailla, on ne tombe pas d'accord.

Enfin, les pipes étant rechargeées, Louis-David termine la discussion en disant :

— Tant pis, c'est peut-être un peu long, il fera tout de même son service.

Et ils s'en vont, qui à l'étable, qui au fenil.

AUGUSTE ROSSIER.

#### Dimanche dernier, sur St-François :

— Comment, vous restez ainsi à causer les pieds dans l'eau, sous une pluie pareille ?

— Oh ! nous parlons à mots couverts !

**Méconnu.** — Un jeune marié et sa belle-mère sont en train de s'asticoter ferme.

— Avouez, dit celle-ci, que si vous apprenez que ma dernière heure va sonner, cela vous laisserait froid.

— Quelle erreur ! Je serais capable d'avancer immédiatement la pendule.

#### La salada dau quatorze.

PATOIS DES ORMONTS.

Saidè-vo quemeint lou dou plye crouïes trainanzances dè la quemouene, le Pignegru et le Tzantaplyaura, ant passa la fita daug uatorze !

Vo z'alla veire.

E z'avont soulena tre dzors dévan, à la feiret et à l'inspêchion, et souluna tot adrei quemeint dei caions ; ma fei lo borsa s'eire vouédia et ne savont pas quemeint volavont feita lo quatorze.

Adon, Tzantaplyaura s'e couë vers Pigne-gru :

— Quié volein-no feire déman, mon pouro ?

— Ma fei, n'ein rei mei d'ardzeint ; atfei-vè, i creie que mè reiste oncor 'na fioula d'ouille dè nuets et quartetta dè veneigro...

— Oué, mei lous us manquent por la veneigretta !

— Ne té tzermaillye pas : Acaute, mon pouro...

Le leindeman, peideint que lou tambours bouessivé por rappertzi li dzeins, lou dou gailards felavont, avoué tsacon 'na lotta à terra, dein lou pras tot verts utor de veladze et li tzerrapes sé sant boueta à crosa de l'herba à poër', tant que li lotta eirant plyeina à tzavon. Adon, revègnont, accouelyont<sup>2</sup> le tot ou boui et rinvouent cé avoué 'na trein<sup>3</sup>, por chaucra<sup>4</sup> la terra et lous coitrons.

<sup>1</sup> dent de lion. — <sup>2</sup> secouer. — <sup>3</sup> fourche, trident. — <sup>4</sup> jeter.